



A36-WP/343
EC/42
25/9/07

ASSEMBLÉE — 36^e SESSION

COMMISSION ÉCONOMIQUE

PROJET D'ÉLÉMENTS DE RAPPORT SUR LE POINT 42 DE L'ORDRE DU JOUR

Les éléments ci-joints sur le point 42 de l'ordre du jour sont présentés à la Commission économique pour examen.

Point 42 : Autres questions de transport aérien

42.1 À sa deuxième séance, la Commission se penche sur des faits nouveaux dans les programmes de statistiques et de prévisions, en se fondant sur un rapport du Conseil (note WP/20).

42.2 Dans la note W/20, le Conseil a présenté un rapport d'étape sur les travaux accomplis dans le domaine des statistiques, des prévisions, de la planification économique et de l'économie des transporteurs aériens. Depuis trois ans, les progrès se sont poursuivis dans la mise en œuvre de la base de données statistiques intégrée (ISDB), qui a permis l'automatisation des processus et l'établissement de l'unité de stockage de données, qui se sont traduits par des économies de coûts et des contrôles de qualité efficaces, une plus grande rapidité des comptes rendus, et un élargissement de la couverture et de la fonctionnalité du Programme statistique de l'OACI. Les prévisions à long terme du trafic aérien jusqu'en 2025 ont été établies, et les prévisions à moyen terme pour les périodes 2005-2007 et 2006-2008 ont été publiées sous forme de documents électroniques. Le Groupe de prévisions du trafic (TFG) a tenu des réunions régionales dans plusieurs régions. Une assistance dans le domaine des prévisions et de l'analyse économique a continué à être fournie au Comité de la protection de l'environnement en aviation (CAEP). Au cours du triennat, de nouvelles études ont été menées sur les différences régionales relatives à l'économie de l'exploitation des compagnies aériennes. Le Conseil a souligné à quel point il importait que l'Organisation se serve d'outils pour mesurer et évaluer la performance, notamment l'adéquation de ses ressources aux Objectifs stratégiques. On reconnaît que les moyens de mesurer et de suivre la performance au chapitre de la sécurité seront fondamentaux pour assurer le succès futur d'un système de navigation aérienne en pleine expansion. Le Conseil prend acte du besoin d'harmoniser les définitions et d'améliorer la qualité et la pertinence des données relatives à la sécurité conservées par l'OACI, et de celui d'employer les ressources analytiques de l'Organisation pour indiquer clairement les domaines où les interventions donneront les meilleurs résultats. Dans ce contexte, les bases de données statistiques de l'OACI, ses capacités en matière de prévisions et ses ressources dans le domaine de l'analyse économique seront d'une grande utilité pour appuyer l'élaboration de programmes, de services et d'une expertise axés sur les besoins et orientés vers les résultats.

42.3 La Commission prend note des activités qui ont été entreprises et entérine les plans de travaux futurs de l'Organisation dans le domaine des statistiques, des prévisions et de l'analyse économique. Elle souligne qu'il faut pouvoir disposer de données détaillées, précises et à jour pour alimenter les nombreuses réflexions sur l'aviation, et pour les activités de planification et de prise de décisions. L'importance pour les États de collaborer avec l'OACI pour réaliser ces plans est également soulignée.

— FIN —